



BILAN DU PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE 2015-2016

ADOPTÉ LE 14 JUIN 2016 - RÉOLUTION : CE-15-2016-56



RÉSULTATS OBTENUS

Comme prévu à l'article 83.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Nous avons effectué un sondage auprès des élèves afin de dresser un portrait des perceptions et manifestations. Les principaux résultats sont les suivants :

- Nous constatons qu'il y a encore des élèves qui craignent de dénoncer les élèves qui intimident.
- Certains élèves ont la perception que l'école n'intervient pas.
- Même si la situation n'était pas de l'intimidation, il y a toujours eu une action entreprise pour intervenir dans une situation de violence ou de conflit.
- Les situations qui se produisent le plus fréquemment sont de répandre des rumeurs, faire des menaces, des blagues méchantes ou exclure du groupe.
- Les situations d'intimidation ont été entreprises et aucun élément faisant état d'une insatisfaction de l'autorité parentale n'a été relevé.

MOYENS MIS EN PLACE

Les mesures de préventions prévues au plan de lutte à l'intimidation et à la violence ont toutes été réalisées et voir davantage. Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été proposés en classe ou en sous-groupe. Voici les différents ateliers proposés:

- Sensibilisation sur « l'autisme »
- Différentes activités proposées sur l'heure du midi
- Surveillance sécuritaire
- Atelier abordant la violence dans les rapports amoureux animé par La clé sur la porte
- Dévoile ta passion
- Atelier « 24 heures texto » animé par les intervenants de la maison Simone Monet Chartrand
- Atelier « Vous Net pas seul »
- Atelier animé par Gris Montréal
- Sexting animé par l'organisme l'Arc-en-Ciel
- Rencontres avec le policier communautaire
- Animations par les intervenants de la maison des jeunes
-

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENT PROPOSÉS

- Maintenir les ateliers de prévention.
- Continuer à sensibiliser les élèves sur l'importance d'intervenir s'ils sont témoins d'actes de violence.
- Intégrer à nos ateliers ce qui touche aux rumeurs, menaces et exclusion de groupe.
- Intégrer des activités pour sensibiliser les élèves sur l'autisme pendant le mois de l'autisme.
- Ajouter des caméras aux endroits stratégiques.
- Intégrer des ateliers sur le civisme en 1^{re} secondaire.
- Effectuer le sondage auprès des élèves aux 2 ans.